

Quels labels et chartes Diversité pour accompagner l'engagement des entreprises ?

La responsabilité sociale des entreprises est aujourd'hui au cœur des enjeux RH. Les organisations construisent ainsi progressivement leur politique Diversité & Inclusion (D&I) pour mieux répondre aux défis sociétaux actuels, mais aussi pour mieux attirer et retenir les talents. De nombreux dispositifs, visant à accompagner la diversité en entreprise ou à labelliser les actions menées par les organisations, ont ainsi vu le jour. Pour tout savoir des chartes et labels Diversité permettant de certifier des engagements concrets et de développer des politiques D&I fortes, suivez le guide !

Pourquoi certifier son engagement en matière de Diversité ?

Certifier votre engagement en faveur de la diversité en entreprise va vous permettre d'**identifier vos axes d'amélioration** en matière de lutte contre les discriminations, vous **engager à structurer vos processus RH et recrutement** pour éviter les inégalités et **donner à voir vos actions concrètes**. Cette approche aura des **impacts positifs tant en interne qu'en externe**.

Au sein de l'organisation, les certifications viendront à la fois **valoriser vos bonnes pratiques RH et rendre lisible pour l'ensemble de vos collaborateurs votre engagement** en matière d'égalité des chances. Les labels diversité comme la signature de chartes diversité vous engageront, et engageront vos collaborateurs, à tous les niveaux de l'entreprise. Car tout label, toute charte, exige en retour la mise en place d'actions, d'indicateurs de suivi et de rapports ; le développement et la consolidation de votre engagement. [L'existence d'une politique de diversité et d'inclusion](#) est aujourd'hui un facteur clé de **rétenion des collaborateurs** et de **performance collective** ; un élément de fidélisation des salariés dont le **sentiment d'appartenance** est renforcé, mais aussi un atout réel pour l'intégration de nouveaux salariés.

A l'externe, les certifications D&I viennent **donner de la visibilité et authentifier vos engagements**. Sachant que les engagements des entreprises en matière de RSE sont désormais scrutés par les candidats à l'emploi, - et sont un marqueur fort notamment pour les nouveaux entrants du marché - ; les labels et chartes Diversité se révéleront ainsi des **moteurs de l'attractivité de votre entreprise**. Un atout pour la croissance de votre organisation.

Quels sont les principaux labels Diversité existants ?

Le label Diversité

Ce label a été créé par l'Etat en 2008 et mis en œuvre par AFNOR Certification. Il a pour objectif de reconnaître l'engagement d'un organisme dans la promotion de la diversité et de la non-discrimination dans le cadre de la gestion de ses ressources humaines. Le [label Diversité](#) est attribué pour une durée de 4 ans et son renouvellement est effectué si la procédure de contrôle s'avère concluante.

Le label Egalité Professionnelle

Ce label, également décerné par l'AFNOR, a été créé en 2004 et a pour objectif de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des ressources humaines. Le [label Egalité](#) est, selon le Ministère en charge de l'égalité professionnelle, « *la marque d'organismes novateurs dans leur approche de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il récompense l'exemplarité de leurs pratiques dans ce domaine et concrétise une volonté politique forte, celle de valoriser l'égalité professionnelle au cœur des entreprises comme des institutions.* »

Les labels GEEIS et GEEIS Diversity

Le [label Gender Equality European & International Standard \(GEEIS\)](#) a été lancé en avril 2010 par le Fonds de dotation Arborus pour l'égalité professionnelle en Europe. C'est le premier label européen qui concerne l'égalité professionnelle femmes-hommes (Bureau Veritas Certification). En 2017, le label GEEIS Diversity a été lancé pour répondre à l'internationalisation croissante du GEEIS et tendre vers l'égalité des chances.

EDGE Certification

Le [label EDGE](#) (Economic Dividends for Gender Equality) a été lancé en janvier 2011, à Davos, à l'occasion du Forum économique mondial. C'est certainement l'une des certifications les plus reconnues dans le monde en matière d'égalité hommes-femmes sur le lieu de travail.

Les chartes diversité : des textes d'engagement D&I

Nous avons sélectionné ici une liste – non exhaustive – de quelques chartes d'engagement pour la diversité en entreprise parmi les plus représentatives.

La charte de la diversité

Depuis 2004, la Charte de la Diversité, initialement publiée dans un rapport de l'Institut Montaigne et portée par le réseau Les entreprises pour la Cité, est l'un des textes d'engagement fondateurs en matière de promotion de la diversité et de lutte contre la discrimination dans l'emploi. Ce texte engage les signataires à instaurer une démarche ayant pour objectif de favoriser l'égalité des chances et la diversité.

Dans le détail, la Charte de la Diversité, signée par plus de 4000 organisations à ce jour, a une valeur morale forte. Elle vise à encourager les entreprises à sensibiliser et former leurs dirigeants et responsables aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

Les signataires s'engagent par ailleurs à promouvoir le principe de non-discrimination, mais également à favoriser la représentation de la diversité dans leurs effectifs, à communiquer sur leur engagement et à évaluer les résultats des actions mises en place.

Pour en savoir plus sur les conditions de signature, [RDV sur le site de la Charte de la Diversité](#).

La charte Entreprise et Handicap

Cette charte a été instaurée en 2015 par l'OIT et constitue une référence pour les organisations en matière d'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel. En signant la [Charte Entreprise et Handicap](#), les entreprises s'engagent à promouvoir l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap ; à travailler sur l'accessibilité ou encore à lutter contre la discrimination.

La charte de la Parentalité

La [Charte de la Parentalité en Entreprise](#) a été instaurée en 2008 et signée par près de 700 employeurs qui représentent plus de 30 000 établissements. Elle a été retravaillée en 2021 par l'Observatoire de la Qualité de Vie au Travail pour en développer l'approche inclusive et appuyer la notion de parentalité sous toutes ses formes (homoparentalité, monoparentalité...). L'objectif de cette Charte est de promouvoir un environnement de travail mieux adapté aux responsabilités familiales, tout en préservant une qualité de vie au travail.

La charte d'engagement LGBT+

Cette [charte portée par l'Autre Cercle](#) est née du constat que seuls des changements concrets des cultures, des organisations et des pratiques pouvaient faire progresser les questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans le milieu professionnel.

Cette charte lancée en 2012 a pour objectif d'assurer un environnement de travail inclusif pour les personnes Lesbien(ne)s, Gays, Bisexuel(le)s et Transgenre(s).

Les chartes A Compétence Egale

Et bien sûr, comment ne pas mentionner l'ensemble des [Chartes de l'association A Compétence Egale](#) visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité des chances et la diversité dans le recrutement et l'emploi, que nous vous invitons à découvrir dès maintenant :

- [Charte éthique](#)
- [Charte de bonne utilisation des réseaux sociaux](#)
- [Charte « Algorithmes, intelligence artificielle et recrutement »](#)

Les chartes et labels Diversité ont pour objet de **faire la promotion de valeurs fondamentales** comme la justice, l'équité, l'égalité de traitement, la tolérance, le mérite, de **sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques à la lutte contre les discriminations** et d'**encourager la diversité**.

Ces certifications sont nécessaires à la fois pour **mettre en avant votre engagement** et **le structurer**, par la mise en place d'actions et de bonnes pratiques, pour **faire changer les lignes**.

Juin 2022